



LABELLISATION | P°6



JEUX INTERGÉNÉRATIONNEL | P°13



ÉCOLES | P°23

BULLETIN

D'INFORMATION MUNICIPALE

Thorey en Plaine

Mai 2020

N°11

www.thoreyenplaine.fr



VOIR P°12



INAUGURATION DE LA MAIRIE & TRAVAUX BÂTIMENTS ORVITIS

La nouvelle mairie est ouverte au public depuis le 30 septembre 2019. Les deux bâtiments destinés à des logements locatifs « ORVITIS » sont aussi quasiment terminés.



« De sinople à la bande ondée d'argent, accompagnée d'un arbre d'or en chef et d'un bouquet de trois épis de blé tigés et feuillés du même ployés en bande; au chef bandé d'or et d'azur et à la bordure de gueules ».

ÉTAT CIVIL 2019

◆ MARIAGES

CHAVENT (épouse SCHUSTER) Marie-Thérèse
SCHUSTER Eric, Pierre
(08 juin)



NAISSANT (épouse FERRANT) Laure
FERRANT Eddy, Jean, Marcel
(07 septembre)

LEGENDRE (épouse PECQUEUX) Catherine, Nathalie
PECQUEUX Daniel, Lucien, René
(24 août)

TROUBLE (épouse ROUGET) Agnès
ROUGET Lionel
(13 juillet)

◆ NAISSANCES



BOISSARD Paul, Bastien (05 mai),
BRULEY Lilly, Flavie, Josette (28 mars),
CHAPONNEAU Isalyne, Fanny (23 octobre),
COLSON Juliette (26 juin),
ESCLAR Matéa (14 octobre),
HACQUIN Ayden, Leonardo, Adonis (17 août),
HANCHIN Luís (06 septembre),
NOGUEIRA Emma, Catherine, Christine (21 novembre),
PAURON Oumhani, Samia (16 février),
PEYCHÈS Loévan, Maé (23 novembre),
PRADEEPAN Marjorie, Nisha (29 mars),
VINCENT Alyssia, Shirine (16 janvier).

◆ DÉCÈS



FUTOL Rafaël, Alexandre (31 mars),
LUKEC Raphaël, Bernard (31 août),
MOREAU Jean, Marie, André, Bernard (04 juin).

04 MOT DU MAIRE

05 VOS ÉLUS



06 VIVONS ENSEMBLE

- P°06 Vie communale et citoyenne
- P°15 Bien vivre à Thorey en Plaine
- P°18 Communiquer ensemble
- P°20 Bibliothèque
- P°20 Centre social intercommunal
- P°21 École de musique
- P°21 Conseil Municipal des Jeunes
- P°22 SMICTOM



23 VOS ENFANTS

- P°23 École maternelle
- P°24 École élémentaire
- P°26 Accueil périscolaire & extrascolaire
- P°27 Relais de la petite enfance
- P°27 Multiaccueil petite enfance



28 NOS ASSOCIATIONS

- P°28 Amné'zik
- P°28 Association Parents d'Élèves
- P°29 Loisirs Animation
- P°30 La Ruchette

31 PROTECTION DES CAMBRIOLAGES

31 CIVISME



LE MOT DU MAIRE

Gilles Brachotte

« Les investissements réalisés n'ont eu qu'un seul objectif : aménager notre commune pour la rendre encore plus agréable pour ses habitants qui font chaque jour vivre notre village. Car c'est vous qui rendez Thorey en Plaine inclusif, accueillant et agréable. » Gilles Brachotte.

Cher-e-s concitoyen-ne-s,

Au moment où j'écris ces quelques lignes, nous vivons une crise sanitaire majeure qui nous plonge dans le doute, l'expectative et l'angoisse du futur. Les questions et les incertitudes sont nombreuses sur la gestion du « jour d'après ». Lors des vœux à la population, j'évoquais des vœux d'espérance et de sens pour l'année 2020. L'espoir nous devons l'entrevoir, le sens nous devons le construire avec de nouveaux paradigmes. Il n'y a « *pas d'espoir sans crainte, pas de crainte sans espoir* » disait le philosophe Spinoza. Jamais cette citation n'a eu autant de sens qu'actuellement. Espérons que cette pandémie renforce l'humanité et le lien entre les générations. Espérons que la solidarité et la fraternité que nous observons chaque jour perdurent. Ce sont comme des éclats de lumière qui expriment des lueurs d'espoir d'une société renouvelée, responsable, tolérante et solidaire. N'ayons pas peur de l'avenir, ayons confiance en nous et en nos capacités à reconstruire un monde et une vie meilleure. Utopiste peut-être, mais volontariste sûrement car c'est bien ensemble que nous pourrons construire un avenir pour tous. C'est aussi à travers notre histoire que nous bâtirons cet avenir. C'est par le dynamisme, l'ambition et une philosophie humaniste que depuis 6 ans maintenant nous menons un ensemble d'actions à destination de tous et du bien vivre ensemble à Thorey en Plaine. Et même si cette période est très singulière, nous ne devons pas oublier et tirer un trait sur toutes les actions menées pour l'intérêt général mais plutôt les capitaliser afin de préparer notre village à l'étape suivante.

Il est donc de tradition dans ce bulletin d'information municipale de présenter les actions menées par la municipalité pendant l'année écoulée. Vous les retrouverez plus en détails dans les pages suivantes.

Comme il s'agit du dernier bulletin d'information municipale de cette mandature et qu'une nouvelle porte s'ouvre pour 6 ans, je tenais à remercier un ensemble d'acteurs et vous faire « un retour d'expérience » à propos de cette mandature et de la fonction de Maire. Je veux tout d'abord vous remercier très chaleureusement pour la confiance que vous nous avez témoignée chaque jour. Cela nous oblige continuellement à nous questionner et à nous remettre en cause pour ne pas nous scléroser.

Nous avons noué des relations riches d'échanges qui n'ont cessé d'alimenter mes réflexions et les décisions du conseil municipal. Être Maire est un long chemin, captivant mais souvent difficile : les prises de décisions et les projets, quels qu'ils soient, génèrent débats, critiques, écoutes, interrogations, réflexions et remises en question perpétuelles pour comprendre les attentes de chacune sans pour autant perdre de vue l'intérêt général. Il faut surtout faire preuve de patience et d'abnégation car les normes sont toujours plus nombreuses, et pas toujours compréhensibles. Elles accentuent la complexité des projets que nous souhaitons mener. Nous devons collectivement surmonter les contraintes financières, administratives, environnementales ou encore juridiques. Ma conviction profonde est qu'un Maire isolé, sans équipe et sans la confiance de celle-ci, ne peut pas affronter ces difficultés et ces impératifs durant plusieurs années. Alors je souhaite vivement remercier toute l'équipe municipale pour son travail, sa présence, ses idées, ses remarques et ses critiques qui nous ont permis de poursuivre la construction d'un village où il fait bon vivre. Je sais que cet état d'esprit perdurera, lors de cette nouvelle mandature, avec l'ultime et l'unique objectif de servir la population et notre village.

Je tiens aussi à remercier d'autres acteurs essentiels à la vie collective et sociale ; les associations et les citoyens-bénévoles de notre village. Ils agissent tout au long de l'année pour renforcer le lien social. Leurs engagements, leurs actions et leurs activités à destination de tous doivent être salués. Je le redis c'est avec eux que se renforcent les émotions partagées. Leurs activités, leurs réussites donnent vie à notre commune. Alors très sincèrement, merci à vous tous.

Je voudrais également saluer tous les acteurs économiques de notre territoire qui contribuent à offrir un ensemble de services essentiels à la qualité de vie et à la valorisation de Thorey. Ils sont une priorité et de nombreuses actions en témoignent en particulier le développement urbanistique.

Enfin, il est fondamental de remercier tous nos partenaires qui ont soutenu le développement de notre village et la politique menée. Je pense en premier lieu à l'État et aux collectivités locales (Région, Conseil départemental de Côte-d'Or).

Je pense aussi à ces femmes et ces hommes politiques avec lesquels, sans esprit partisan, nous avons pu porter et partager des projets communs : Mesdames les députées Kheira Bouziane et Fadila Khattabi, Messieurs les Sénateurs Alain Houpert et François Patriat et Madame la conseillère départementale Christelle Meheu.

Les investissements réalisés n'ont eu qu'un seul objectif : aménager notre commune pour la rendre encore plus agréable pour ses habitants qui font chaque jour vivre notre village. Car c'est vous qui rendez Thorey en Plaine inclusif, accueillant et agréable. C'est vous qui lui donnez un esprit de solidarité, de respect et de fraternité. Notre commune a la particularité de proposer la campagne et ses avantages aux portes de la métropole. Nous ne sommes ni un faubourg ni une cité dortoir mais une commune à part entière qui bâtit son identité au fil de son histoire. Il convient, tous ensemble, de poursuivre cette dynamique et d'imaginer notre village de demain. Car « *l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire* » (H. Bergson).

Bien fidèlement.

Gilles Brachotte

Thorey en Plaine

Une commune où il fait bon vivre



Maire depuis 2014
Gilles Brachotte



A seulement 15 min
de Dijon Centre



Plus de 1 100 habitants
appelés « les Thorésiens »



Bordée par le
Canal de Bourgogne



Située au cœur de la
Plaine de Saône



Rattachée au canton
de Genlis

LES ÉLUS

9 COMMISSIONS ONT ÉTÉ CRÉÉES

Par défaut, le Maire est membre de droit dans toutes les commissions et les adjoints sont dans les commissions qui relèvent, a minima, de leur délégation. Les conseillers municipaux se sont inscrits dans les différentes commissions déterminées lors du Conseil Municipal du 28 mars 2014 :

◆ Commission Sécurité :

Marie-Josèphe JACQUIER, Sébastien BONIN, Jacques MORÉ, Jean-Jacques VIGOT, Gilles ROBERT, Paul BERTHIOT,

◆ Commission Urbanisme, Travaux, Environnement et Embellissement :

Sébastien BONIN, Jean-Jacques VIGOT, Sophie GODRIE, Sylvain PELLETIER, Gilles ROBERT, Emmanuelle RIONDET, Jacques MORÉ, Paul BERTHIOT, Francine COTTIN,

◆ Commission Fêtes et Cérémonies :

Philippe CATTEAU, Karine CHEDAL, Sophie GODRIE, Jean-Jacques VIGOT, Gilles ROBERT, Francine COTTIN, Nelly CHEVASSON, Marie-Madeleine PLATHEY,

◆ Commission Affaires scolaires, Jeunesse et CMJ :

Nelly CHEVASSON, Marie-Madeleine PLATHEY, Marie-Josèphe JACQUIER, Francine COTTIN, Sébastien BONIN, Emmanuelle RIONDET, Sophie GODRIE,

◆ Commission Vie associative, Citoyenne et Culturelle :

Nelly CHEVASSON, Marie-Josèphe JACQUIER, Karine CHEDAL, Francine COTTIN, Philippe CATTEAU,

◆ Commission Information et Communication :

Philippe CATTEAU, Marie-Josèphe JACQUIER, Marie-Madeleine PLATHEY,

◆ Commission Finances et Développement Économique :

Sébastien BONIN, Sylvain PELLETIER, Paul BERTHIOT,

◆ Commission Cimetière :

Philippe CATTEAU, Gilles ROBERT (vice-président), Paul BERTHIOT, Jean-Jacques VIGOT,

◆ Commission Appel d'offres :

Paul BERTHIOT, Karine CHEDAL, Jacques MORÉ, Jean-Jacques VIGOT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

(15 conseillers municipaux élus pour 6 ans - élection le 23 mars 2014).
Il se compose comme suit :

◆ Le Maire, Gilles BRACHOTTE,

◆ Premier Adjoint délégué à l'urbanisme, à la sécurité, au cadre de vie, à l'environnement et au personnel : Jean-Jacques VIGOT,

◆ Deuxième Adjoint délégué aux finances, aux affaires juridiques et au développement économique : Sébastien BONIN,

◆ Troisième Adjointe déléguée à l'éducation, à la culture, à la vie associative et citoyenne tout au long de la vie : Karine CHEDAL,

◆ Des conseillers municipaux : Paul BERTHIOT, Philippe CATTEAU, Nelly CHEVASSON, Francine COTTIN, Sophie GODRIE, Marie-Josèphe JACQUIER, Jacques MORÉ, Sylvain PELLETIER, Marie-Madeleine PLATHEY, Emmanuelle RIONDET, Gilles ROBERT.

NOMINATION ET DÉSIGNATION AUX ORGANISMES ET SYNDICATS :

◆ Le Bassin de la Vouge : Sylvain PELLETIER (titulaire), Paul BERTHIOT (titulaire), Jacques MORÉ et Philippe CATTEAU (suppléants),

◆ Le Siceco : Jacques MORÉ (titulaire), Paul BERTHIOT (suppléant),

◆ Sinotiv'eau : Sylvain PELLETIER

◆ Le CNAS : Karine CHEDAL

◆ Le GIP e-bourgogne : Gilles BRACHOTTE

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

Mme Francine COTTIN et M. Gilles BRACHOTTE

CONSEILLER DÉFENSE :

M. Jacques MORÉ

LABELLISATION ► *A twinning to remember*

Chargé d'identifier les projets les plus remarquables de notre département pour l'attribution de ce Label, le « Comité départemental pour les Anciens Combattants et victimes de guerre et la Mémoire de la Nation » a décerné ce label à trois communes de Côte-d'Or dont Thorey en Plaine.

Ce projet « A twinning to remember » présenté par notre Conseiller Municipal Correspondant Défense s'est attaché non seulement à perpétuer la mémoire des Aviateurs alliés abattus le 26 juillet 1944 sur notre sol lors des combats de Libération grâce à l'inauguration d'une stèle située au Bois du Roy, mais aussi à organiser un jumelage avec un village canadien d'où est originaire l'un de ces héros.



©Chantal MALATESTA

Nous devons à chaque occasion exprimer notre reconnaissance aux familles des aviateurs canadiens et anglais tombés au combat dans la nuit du 25 au 26 juillet 1944. Ce Label dont nous sommes très fiers permettra aux générations futures de poursuivre ce travail de Mémoire.

75^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Libération de la France



De plus, le 26 juillet 2019 a eu lieu la commémoration du 75^{ème} anniversaire du sacrifice de nos aviateurs alliés, dans un premier temps au pied de la stèle du « Bois du Roy » puis au cimetière intercommunal de Bretenières / Thorey en Plaine où nous avons déposé symboliquement une fleur au pied de chaque tombe.



©Chantal MALATESTA



FÊTE NATIONALE



Une nouvelle fois, vous avez été nombreux à répondre à ce rendez-vous du 13 juillet pour célébrer en toute convivialité la Fête Nationale !

Au menu cette année, un jambon à la broche et pommes de terre grenaille. Le tout en profitant de la musique du groupe thorésien Amné'zik. Et pour clôturer cette soirée, un feu d'artifice a été tiré.



Pour le 13 juillet 2020 :

Si les conditions sanitaires le permettent, le bal sera animé par le groupe Carmen Blues et un plateau repas sera proposé.



Repas DES AÎNÉS

Dimanche 24 novembre 2019, la commune a offert un repas à ses aînés, âgés d'au moins 70 ans. Cet après-midi fut animé par l'orchestre « Temps Libre » et le repas préparé par l'Establée.

Honorer nos « anciens », partager un moment de convivialité et d'échanges et tout simplement se retrouver et prendre le temps de se voir, voici les objectifs du traditionnel repas de aînés que la commune, via la commission « Action-Sociale » organise chaque année.



SEMAINE BLEUE

Comme chaque année depuis le début de la mandature, la commission action sociale propose lors de la semaine bleue une sortie culturelle. La semaine bleue est une manifestation nationale pour informer et sensibiliser les retraités et les personnes âgées à la vie économique, sociale et culturelle.



Cette année, une vingtaine de personnes ont pu profiter d'un spectacle à l'auditorium de Dijon. Le samedi 12 octobre 2019, ils ont assisté à « l'Orchestre Dijon-Bourgogne et Le Chœur de l'Opéra de Dijon ».

HALLOWEEN

& les contes

Dans le cadre d'Halloween, sous l'impulsion de Karine Chedal et Sophie Godrie, une manifestation a été organisée le 9 novembre 2019 après-midi pour les enfants de notre village. Celle-ci s'est déroulée en 3 temps :

- 1) Lecture d'une histoire,
- 2) Résolution d'une énigme,
- 3) Activité des jeux de société.



©Chantal MALATESTA

L'après-midi s'est terminée autour d'une collation pour la plus grande joie de la dizaine d'enfants présents et de leurs parents. A cette occasion, l'étage de la bibliothèque a été entièrement décoré dans l'esprit d'Halloween.



**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - CLIMATISATION**

S.A.S. PEDRON

21110 THOREY-EN-PLAINE

Tél. 03 80 39 80 20 - Fax : 03 80 39 85 02

sa-pedron@wanadoo.fr

TÉLÉTHON

ENSEMBLE, UNIS ET INVESTIS

1170 €
récoltés

Samedi 7 décembre 2019, les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) avec des associations de notre village (Écluse 67 et Loisirs Animation) ont organisé le Téléthon à la salle polyvalente. Comme chaque année, la marche a été proposée dans l'après-midi avec Loisirs Animation. La journée s'est terminée par une soirée tartiflette avec un concert du groupe Écluse 67.



Chose promise, chose due !

Ce sont 140 personnes qui se sont retrouvées dans un moment fort de solidarité et de convivialité. Bravo aux organisateurs, participants et au CMJ pour cette magnifique soirée.

Les fonds ont été reversés à l'AFM Téléthon.

Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !



©Chantal MALATESTA

Les vœux DU MAIRE

Comme chaque année, avec l'ensemble du conseil municipal et en présence d'élus des communes voisines, le Maire a présenté ses vœux à la population, le vendredi 10 janvier 2020 à la salle polyvalente.



Dans une salle comble, cela a été l'occasion de rappeler les événements qui se sont déroulés en 2019 et les perspectives de la collectivité pour 2020 et au-delà.

Cette soirée a été, une nouvelle fois, un excellent instant de partage et de dialogue avec tous.



©Chantal MALATESTA

**LA DAME
D'AQUITAINE**
23 place Bossuet
21000 Dijon
www.ladamedaquitaine.fr



RESTAURANT GASTRONOMIQUE

Dans une crypte du XIII^{ème} siècle, découvrez une cuisine qui met à l'honneur notre région et nos producteurs.

Concert gratuit

Un concert gratuit s'est déroulé le 9 février 2019 à la salle polyvalente de Thorey. Le groupe Kongo Blue a proposé un concert de qualité.

Cette manifestation a pu avoir lieu grâce à la participation financière du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Arts & Scènes ».



Pâques : la chasse aux œufs



Le 13 avril 2019, 50 enfants du village ont participé à la chasse aux œufs dans la cour des écoles. Un chocolat de Pâques a été offert à chacun.



©Chantal MALATESTA

Comme beaucoup de manifestations en direction des enfants, celle-ci rencontre un succès qui ne se dément pas.

Le nombre de places est restreint et nous sommes malheureusement obligés de refuser des enfants pour des questions d'encadrement, de responsabilité et d'organisation. Nous vous prions de nous en excuser.

DES BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

Un ensemble d'actions « citoyennes » sous impulsion communale se sont déroulées grâce à des citoyens qui s'investissent bénévolement avec passion et la collectivité souhaite les en remercier. Il s'agit des personnes qui s'investissent dans le dispositif « voisins vigilants » en relation avec la gendarmerie et dont l'objet est de signaler tout événement anormal dans le village.

C'est aussi les « amis des abeilles » qui font vivre la biodiversité et dont le miel sera mis en vente prochainement afin d'assurer le fonctionnement du rucher.

C'est également, sous l'impulsion de Jean VIVANT, tous les citoyens qui participent à la taille du verger conservatoire et qui eux aussi contribuent au respect des espèces et de la nature.

Je pense encore aux citoyens qui embellissent notre village au sein de la « commission fleurissement ».

Et enfin, les citoyens qui s'investissent quotidiennement pour assurer de l'aide aux devoirs à des enfants de nos écoles.

Des liens sociaux solides et nombreux se tissent. Nous pouvons en être heureux. Afin de remercier tous les bénévoles, la municipalité a décidé de les honorer et de les inviter lors d'une soirée à la salle polyvalente.

Encore merci à tous !



**N'HÉSITEZ PAS À REJOINDRE LES ASSOCIATIONS
OU LES CITOYENS ENGAGÉS !**

A.M.R.
Atelier Métallurgique Robert
Acier - Inox - Alu

- Chaudronnerie
- Tuyauterie
- Serrurerie
- Tôlerie
- Mécano - soudure
- Découpe jet d'eau

Mr Robert
ZAC la Plucharde - 21110 Bretenière
Tél. 03 80 79 13 64 / Fax. 03 80 79 13 65
amr11@wanadoo.fr

Cérémonie des naissances

25 MAI 2019

Depuis la création du verger conservatoire, la municipalité honore chaque année les « bébés de l'année » en dédiant un arbre ancien à tous les nouveaux-nés. Ce moment symbolique et rituel est toujours un instant d'échanges et de plaisirs partagés entre les parents, les enfants et la municipalité.



©Chantal MALATESTA



©Chantal MALATESTA

Cette année, 12 bébés du village, nés en 2018, ont été conviés au parc intergénérationnel le 25 mai 2019 afin de se voir remettre un cadeau offert par la commune.

Ce moment a permis aux parents d'accrocher un médaillon personnalisé sur l'arbre dédié à l'année 2018. Chacun-e pourra revenir ultérieurement se rappeler de ce moment de souvenirs et observer l'évolution de la nature. C'est par ces moments que se créent des sentiments d'appartenance à une communauté et à un territoire.

ATELIER JEUNES

Plusieurs ateliers jeunes ont été proposés avec le soutien du conseil départemental de Côte d'Or qui subventionne le dispositif et sans lequel ces actions seraient impossibles.

Planning des ateliers

SAMEDI 2 MARS 2019
10h à 12h et 13h30 à 18h30
École Élémentaire

« Comment devenir youtubeur »

⇒ animée par l'association les PEP21.
Nos jeunes ont pu apprendre et s'exprimer lors de cette activité.

SAMEDI 9 MARS 2019 | 10h à 12h
Salle polyvalente

« Instant Parents »

⇒ animée par l'association l'Adosphère.
Ce fut un échange sur des questions d'ordre parental.

SAMEDI 13 AVRIL 2019 | 14h à 16h
École élémentaire

« Préserver son identité numérique »

⇒ animée par l'association les PEP21.
Nos jeunes ont pu comprendre les risques liés à un mauvais usage d'internet et acquérir de bons réflexes.



À THOREY EN PLAINE depuis 4 ans



Le Tacos

FAST-FOOD

Le samedi soir, Place de l'Orme Sully

www.zetacos.fr

06 73 63 91 47

 [zetacos21](https://www.facebook.com/zetacos21)



Marché hebdomadaire

Grande nouveauté de l'année 2019, la création d'un marché hebdomadaire. Celui-ci a ouvert ses portes le jeudi 6 juin 2019. Une inauguration a eu lieu le jeudi 13 juin 2019 avec la présence des commerçants et des citoyens. Environ quinze exposants sont présents. C'est un réel succès qui ne s'est pas démenti tout au long de son ouverture et qui renforce le lien social.



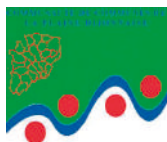
Vous êtes commerçant et souhaitez participer au marché de Thorey en Plaine ? N'hésitez pas à faire votre demande auprès de la mairie.



ATELIER de cuisine

Pour la 3^e année consécutive, Mme Maryse LATOUR, bénévole du centre social intercommunal de la Plaine Dijonnaise propose un atelier cuisine les jeudis soir. Les participants se réunissent un jeudi tous les deux mois à la salle polyvalente afin d'élaborer un repas qui est ensuite partagé entre tous, dans une ambiance très conviviale.

⇒ **N'hésitez pas à rejoindre le groupe et à venir partager un moment de convivialité**



LE POINT RELAIS EMPLOI

De la communauté de communes de la plaine dijonnaise

12 rue de Franche-Comté - GENLIS

Vous recherchez un emploi, un stage, une alternance, de nouvelles opportunités ou un job étudiant proche de chez vous ? Vous êtes éloigné de l'emploi et avez besoin de faire un point ? Vous souhaitez recruter ?

Tél : 03.80.47.29.95
point-relais-emploi@plainedijonnaise.fr



Le Point Relais Emploi vous propose un accueil de proximité et accompagne gratuitement les habitants et entreprises du territoire de la Plaine Dijonnaise.

LES SERVICES PROPOSÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE AUX HABITANTS

- ⇒ Des entretiens individuels et personnalisés avec des conseillères qui vous guident dans votre recherche d'emploi et dans votre projet d'insertion professionnelle,
- ⇒ Un soutien dans l'accomplissement de vos démarches administratives relatives à l'emploi (actualisation Pôle Emploi, déclaration de Revenu de Solidarité Active - RSA, déclaration auprès de la Caisse d'Allocations Familiales - CAF...), mais aussi dans l'accès aux informations concernant vos droits, l'évolution des dispositifs d'aides, de formation et d'insertion,
- ⇒ La faculté de consulter des offres d'emploi et des offres de formation,
- ⇒ Un appui pour l'élaboration d'un curriculum vitae (CV) et la rédaction de lettres de motivation,
- ⇒ Un accès gratuit à la plateforme communautaire pour l'emploi afin de rédiger et d'envoyer des candidatures spontanées et/ou ciblées aux recruteurs potentiels,
- ⇒ Une assistance à l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication, ainsi qu'un accès à du matériel informatique et à internet,
- ⇒ La possibilité de participer à des informations collectives, des forums emploi, des formations,
- ⇒ Un accueil adapté aux besoins des jeunes de moins de 26 ans du territoire, grâce à la présence d'une conseillère de la Mission Locale (MiLo) dans les locaux du Point Relais Emploi Intercommunal.

LES SERVICES AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Le Point Relais Emploi de la Plaine Dijonnaise est un partenaire local qui peut vous apporter son aide en matière de recrutement. Transmettez-nous vos annonces, nous nous chargeons de les diffuser à nos usagers. Nous pouvons organiser, à vos côtés, des forums emploi, des rencontres et vous épauler selon vos besoins. Nous mettons également à votre disposition un réseau de candidats à l'emploi grâce à notre CVthèque. La plateforme « Plaine Dijonnaise Emploi » vous permet de recruter des profils par compétence, il vous suffit de vous inscrire et de créer votre espace recruteur.

TRAVAUX >>

■ DE LA MAIRIE & portes ouvertes

■ DES BÂTIMENTS ORVITIS

Vous avez pu constater tout au long de l'année 2019, la réalisation des deux bâtiments destinés à des logements locatifs « ORVITIS » et à la nouvelle mairie qui a ouvert au public le 30 septembre 2019 après une matinée de découverte proposée à la population le samedi 28 septembre.

Malheureusement suite à un défaut de réalisation et de pose, au niveau du logement de la mairie, la finition du chantier sur l'année 2019 a été impossible. Il reste donc la salle du conseil ainsi que le logement à l'étage. Quant aux logements ORVITIS, ils seront occupés dès cet été. Ils ont tous trouvé des locataires et l'esprit intergénérationnel est respecté.



©Chantal MALATESTA

BFC
ASSAINISSEMENT
au service de l'environnement

7j/7

Vidange fosses et bacs à graisse
Curage débouchage canalisations et puits
Nettoyage et neutralisation de cuves à fioul
Inspection vidéo

22 rue du Tissage
21470 BRAZEY EN PLAINE
06 25 99 29 47
www.bfc-assainissement.fr





©Chantal MALATESTA

ÉCO-QUARTIER *Canal de Bourgogne*

Les travaux de l'éco-quartier et son aménagement ont perduré durant l'année 2019. 22 lots ont été urbanisés et ont trouvé preneur. De plus, nous avons débuté les travaux de finitions de la première tranche. Ce nouvel ensemble est important pour notre collectivité afin de limiter le desserrement de la population et au final la perte des services publics (en particulier les écoles) et économiques dont les commerces de proximité.

⇒ Renseignements : Office Dijon Genlis, 03.80.47.99.32



©Dominique GINHAC



En ce début d'année 2019, vous avez pu voir les travaux du parking de l'école, la création d'un city stade et l'implantation d'un jeu intergénérationnel et interactif.

RÉHABILITATION : PARKING SALLE POLYVALENTE

Dans le même esprit que la place de l'Orme Sully mais aussi de la réhabilitation de la RD 968, le parking s'est transformé en un lieu de co-voiturage et de parking paysager. Cela faisait très longtemps que cet aménagement était sollicité par les citoyens tellement son état était dégradé. Son aménagement transforme visuellement le lieu. Il permet aussi de le structurer et de l'intégrer en respectant l'environnement.



AMÉNAGEMENT : CITY STADE // JEU INTERACTIF ET INTERGÉNÉRATIONNEL

De plus, à destination de la jeunesse, deux projets ont été réalisés : installation d'un jeu intergénérationnel et interactif ainsi qu'un city stade. Le jeu interactif est une première dans la région. Après quelques semaines, il a trouvé son public et son temps d'utilisation est important. De nouveaux jeux seront téléchargés régulièrement.

Quant au city stade, cet équipement sportif n'existait pas sur la commune et était lui aussi attendu par les jeunes. Il vient compléter l'aménagement du parc intergénérationnel. Son succès ne se dément pas et nombreux sont les jeunes et les familles à venir dans cet espace pour profiter de l'ensemble des activités. Nous continuerons avec le CMJ à l'aménager pour le plaisir de tous.



L'ensemble des projets a été inauguré le 13 avril 2019 en présence de Madame la Députée, Fadila KHATTABI, Madame la Conseillère Départementale, Christelle MEUHEU et de nombreux maires des communes voisines ainsi que les habitants de la commune.



TRAVAUX RD 968 PHASE 2

La deuxième tranche (sur trois) des travaux de réhabilitation de la RD 968 s'est terminée en novembre 2019.

L'esprit et les objectifs restent identiques : favoriser les mobilités douces, éviter l'imperméabilisation massive des sols et offrir un environnement plus agréable et respectueux de la nature et de l'environnement.



B.O.S.S.
Aménagement

MOBILIER, SIEGES DE BUREAUX ET COLLECTIVITES

15 imp. de la Forêt Fleurie 21110 THOREY en PLAINE
Tél: 03.80.39.83.60 Mob: 06.09.75.76.50 E.mail: boss.dj@wanadoo.fr



Ainsi, ont été créés des noues ou des espaces paysagers qui permettent l'absorption naturelle des eaux de pluies, plantés des végétaux et des arbres mellifères, entre autres, pour nos abeilles, sablés des espaces au lieu de les enrober par exemple.



TABAC PRESSE LOTO
LA CLÉ DES CHAMPS
09.63.20.63.45.

Relais Kiara
Timbres amende
Recharge téléphonique
Dépôt de pain et gaz

39 Route de Dijon, 21110 THOREY EN PLAINE

■ COLLECTE

VOUS POUVEZ DÉPOSER :

✓ En mairie :

piles usagées & objets trouvés,

✓ À l'école :

piles & cartouches d'encre usagées,

✓ À la bibliothèque :

bouchons plastique & liège.

■ RECENSEMENT

MILITAIRE

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser. Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre au secrétariat de Mairie muni de :

◆ sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),

◆ son livret de famille à jour.

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement qui est nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat) et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. C'est pourquoi tout changement de situation doit être signalé aux autorités militaires. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

ATTENTION : la Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

DOCUMENT ADMINISTRATIF POUR LES TRAVAUX



Permis de construire

Le permis de construire est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante ont pour effet de :

- ◆ créer une surface de plancher (somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1.80 m, calculée à partir du nu intérieur des murs) ou une emprise au sol supérieure à 20 m²,
- ◆ créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m²,
- ◆ de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toutes formalités et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

La demande de permis de construire doit être effectuée au moyen du formulaire cerfa n°13406*06 lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou ses annexes, complétée de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de demande de permis de construire.

Le dossier doit être envoyé en 4 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la Mairie de la commune où est situé le terrain. Le délai d'instruction est généralement de 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes.



Déclaration préalable

La déclaration préalable est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance. Notamment pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- ◆ les travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher (somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1.80m, calculée à partir du nu intérieur des murs) ou d'emprise au sol. Le seuil de 20m² est porté à 40m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m²,
- ◆ les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- ◆ les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

L'intéressé doit déclarer son projet au moyen du formulaire cerfa n°13703*06, complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de déclaration préalable de travaux.

LA MAIRIE

HORAIRES

Lundi : 16h30-19h
Mercredi : 14h-16h
Vendredi : 10h-12h

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi : 9h-12h & 14h-19h
Mardi à Vendredi : 9h-12h & 14h-16h

Pour obtenir un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint, adressez-vous au secrétariat ou utilisez la rubrique « nous écrire » sur le site internet de la Commune :
www.thoreyenplaine.fr



Partenaire des territoires, Eurovia développe des solutions de mobilité pour améliorer la compétitivité économique et renforcer le lien social, par la conception, la construction et l'entretien des infrastructures de transport et des aménagements urbains.

Eurovia Bourgogne Franche-Comté - Agence de Dijon

7, rue Colbert - BP 33 - 21601 Longvic cedex
T/ 03 80 68 24 60 - dijon@eurovia.com

www.eurovia.fr



Location de la salle polyvalente

Vous pouvez parrainer un habitant extérieur au village mais vous êtes toujours responsable de cette location. Le tarif sera le même que pour un habitant de Thorey en Plaine.

- ◆ Salle 1, salle 2 et cuisine : 395€
- ◆ Salle 1 et cuisine : 295€
- ◆ Salle 1 sans cuisine : 190€
- ◆ Lave-vaisselle (si cuisine) : 35€

Location de matériel

- ◆ 5 € : 1 table / 2 bancs
- ◆ 20 € : 5 tables / 10 bancs
- ◆ 40 € : 10 tables / 20 bancs (maximum)

Pour les repas de quartier (une seule fois par an et par quartier), il est possible d'emprunter gratuitement les barnums, les plateaux et tréteaux et les tables et bancs.

BALAYAGE & entretien trottoirs

La société PERRBAL qui réalise le balayage des rues, passe une fois par trimestre dans toutes les rues du village. L'entretien des trottoirs est nécessaire du point de vue hygiène et sécurité. Il est à la charge des riverains. La commune entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales.

Aucun élément ne doit rester en permanence sur les trottoirs, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les avaloirs, afin d'éviter de boucher les égouts. En hiver, le déblaiement de la neige est également de la responsabilité des riverains. Faire un passage piéton sur le trottoir en évitant d'entasser la neige sur la route.

Élagage des plantations

Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural est tenu d'élaguer ses plantations le long de ces voies. Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien.



En effet, dans l'intérêt de la circulation et la conservation de la voirie communale, et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement d'eau, les branches, racines apparentes et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines. Cette opération doit être réalisée au moins une fois par an, les meilleures saisons étant l'automne et le printemps.

ENTRETIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tous les 4 mois environ, les techniciens de la société EIFFAGE interviennent pour le remplacement des lampes défectueuses et la maintenance de la centaine de foyers lumineux que compte la commune. Le coût d'une intervention supplémentaire est de 196 €. Il peut donc y avoir un petit délai d'exécution entre votre demande et la réalisation.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019



L'année 2019 a été marquée par une période électorale indispensable à la vie démocratique :
les élections européennes.

Merci à toutes celles et ceux qui sont venus nous prêter « main forte » pour permettre le très bon déroulement de cette journée.
Cette élection a vu la participation de nombreux nouveaux jeunes électeurs qui ont pu exercer leur devoir civique pour la première fois lors d'une élection majeure.

MOBIPLAINE : SE DÉPLACER

RENSEIGNEMENTS :
www.thoreyenplaine.fr
& n° vert 0800213233.



Le transport à la demande sur réservation Mobiplaine est un service de la communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise accessible à tous. Pour l'utiliser, il faut réserver votre voyage par téléphone au plus tard la veille de celui-ci, avant 16h30.

Le service Mobiplaine est assuré par un véhicule spécifique mis en ligne par Transdev Pays d'Or. Ce véhicule s'adapte à la clientèle et peut accueillir des personnes à mobilité réduite.



32 B route de Dijon
21110 Thorey en plaine
03.80.39.86.56

Epilation
Soins du corps
Soins visage
Beauté des mains & pieds

SOTHYS BAÏJA PARIS

contact.sijolie@gmail.com / sijolie-institut.fr



colruyt

prix · qualité

Votre supermarché à votre service !

Rue de la Plucharde
21110 BRETENIERE
Tél. 03 80 79 13 98



LA PHARMACIE

HORAIRES

- ◆ Lundi au vendredi : 9h-12h & 14h30-19h
- ◆ Samedi : 9h-12h

SANTÉ PUBLIQUE

RAPPEL

- ◆ Un défibrillateur est accessible sur la façade de la Mairie 24h/24.
- ◆ Une trousse de secours est disponible dans chaque bâtiment communal.

Ouvert
dimanche matin

Collect&Go
service colruyt
Mes courses en ligne

DATS 24
www.colruyt.fr

Communiquer ensemble

L'ÉQUIPE MUNICIPALE & LES THORÉSIENNES ET THORÉSIENS

LES OUTILS DIGITAUX



■ L'application Illiwap

Gratuite, sans inscription et sans aucune publicité.

Illiwap est une application universelle qui permet de recevoir sur smartphones, des informations sur la commune par exemple : travaux, cérémonies, alertes météo, événement, informations diverses. L'application est disponible sous IOS (AppStore) et ANDROID (Google Play).

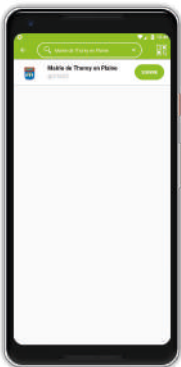
- 1 Recherchez la commune**
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de l'application.



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

- 2 Suivez votre commune**
Cliquez sur le bouton « SUIVRE » pour vous abonner à l'actualité de la commune.



3 Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

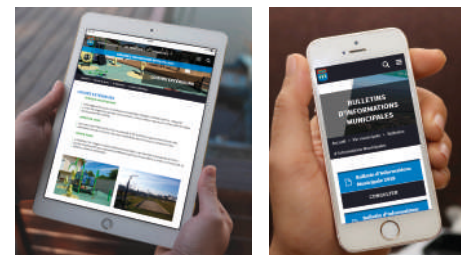
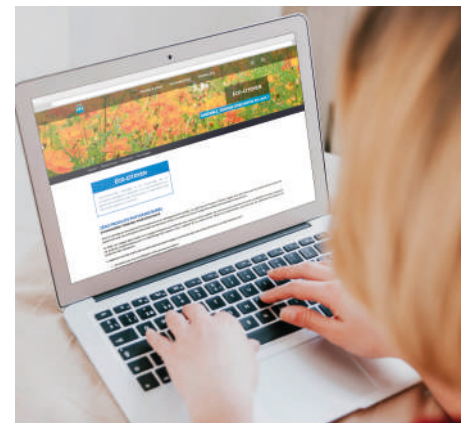


icône de l'application quand vous avez une notification.

■ Le site internet de Thorey en Plaine

A consulter sur ordinateur, tablette ou smartphone. Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant la communes, les contacts, les actualités...

www.thoreyenplaine.fr




BOULANGERIE THORET-FLORE

32 B Route de Dijon
03.80.79.13.78.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
6h30–13h00 et 15h00–19h30

Samedi
6h30–13h00 et 15h00–19h00

Dimanche
6h30–13h00

Fermé le mercredi

■ Les panneaux municipaux électroniques d'information

A l'entrée et à la sortie de Thorey, deux panneaux d'informations municipales électroniques sont disposés.

Ils informent sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenn et sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale.

LES OUTILS PAPIERS

A noter : à terme tous les outils seront digitaux. Les BIM et Éditos sont déjà accessibles sur le site internet de Thorey.

■ Les Bulletins d'Information Municipale (BIM)

Vous le recevez une fois par an (période : mai, juin) dans votre boîte aux lettres. Le BIM vous informe des réalisations de l'année précédente à Thorey.



Travaux, vie des commerces, vie associative, organisation pour vos enfants, ...

Retrouvez les précédents BIM sur le site internet de Thorey :

Onglet « Vie Municipale »
> « Bulletin d'Informations Municipales »



■ Les Éditos du Maire

Vous les recevez dans votre boîte aux lettres dès qu'une information doit être portée à votre attention ou qu'une occasion particulière se présente.

C'est une lettre du Maire écrite directement aux citoyens.

Les précédents Édito du Maire sont à retrouver sur le site de Thorey :

Onglet
« Vie Municipale »
> « Edito Municipal »



■ Les panneaux municipaux d'information

Dans le village, équitablement répartis dans les différentes zones, se trouvent des panneaux d'informations municipales. Ils permettent de vous renseigner sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale, et aussi sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenne. Ces panneaux sont à l'usage exclusif de la commune.

Sur les panneaux, 2 types d'informations sont disponibles :

- ♦ une information temporellement longue, arrêtés en vigueur,
- ♦ une information régulière à cycle court, affichage dans les panneaux de chaque quartier.

Les associations et les écoles ont, elles aussi, un panneau situé sur l'entrée principale de la salle polyvalente. Celui des écoles est situé sur la façade de l'école élémentaire.

BLISS COIFFURE

32 Route de Dijon, 21110 THOREY EN PLAINE

03.80.39.87.23.

Horaires d'ouverture

Mardi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Mercredi : de 9h00 à 16h00

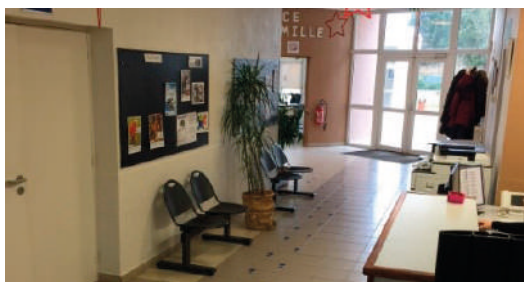
Le vendredi : de 9h00 à 18h30

Le samedi : de 8h30 à 16h00

LE CENTRE SOCIAL *intercommunal*

📍 12 rue de Franche Comté - 21110 GENLIS
☎ Tel. : 03.80.47.29.99

Le Centre Social Plaine Dijonnaise (CSPD) est un équipement de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, situé sur la commune de Genlis. Le CSPD fonctionne avec une équipe de 4 salariés et 30 bénévoles, tous attentifs à vos demandes et à vos initiatives. Il est ouvert à toutes les générations qui habitent le territoire de la Plaine Dijonnaise.



Le CSPD est un lieu d'échange, de partage et de soutien qui favorise les rencontres et les solidarités entre les habitants et permet la mixité sociale et culturelle au travers de nombreuses animations.

ADHÉSIONS

Personne seule : 10€ / Famille 17€
Un tarif réduit est proposé sur présentation d'un justificatif. Une participation financière (selon les revenus) est demandée pour participer à certains ateliers, aux sorties et weekend.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

- ◆ Ateliers hebdomadaires adultes/séniors (Marche, Initiation informatique, peinture, tricot, danse en ligne, jeux, balade en vélo, jardinage, vidéo, photo, club informatique, cuisine).
- ◆ Ateliers hebdomadaires ou mensuels parents/enfants (Bougeothèque, matins-douceurs, éveil musical).
- ◆ Sorties et weekend tout public.
- ◆ Séjour sénior.
- ◆ Projet famille (Collectif « instants parents » sur les questions de parentalité, accompagnement scolaire, ateliers récré-famille).
- ◆ Accompagnement solidarité (ateliers, aide administrative, aide à l'apprentissage du français).
- ◆ Événements (Apéro-concert, fête du jeu, fête de la musique, journée portes-ouvertes, repas des adhérents)

ACCUEIL

Lundi* : 13h30 - 18h
Mardi : 8h45 - 12h et 13h30 - 17h
Mercredi : 8h45 - 12h et 13h30 - 18h30
Jeudi : 8h45 - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 8h45 - 12h et 13h30 - 18h

*L'accueil est fermé le lundi matin
(sauf pour l'activité Bougeothèque)



Bibliothèque

HENRI VINCENOT

📍 16 Rue du Bois - THOREY EN PLAINE
☎ Tel. : 03.80.39.84.77

Horaires ouverture au public :

MERCREDI 13h à 17h

VENDREDI 16h30 à 19h30

Accueil des classes :

JEUDI 13h30 à 15h30

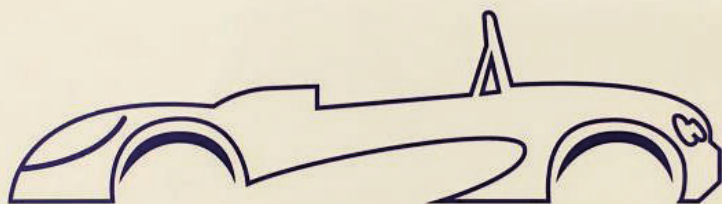
VENDREDI 13h30 à 15h

Inscriptions gratuites

- ◆ Habiter le village,
- ◆ Venir aux horaires d'ouverture,
- ◆ Remplir le bulletin d'inscription.

RDLs Automobiles

Mécanique - Entretien - Ventes VN - VO toutes marques



41, route de Dijon
21110 Thorey-en-Plaine

Tél. : 03 80 46 98 53
contact@rdls.fr

Conseil Municipal des jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance municipale composée d'élèves du CM2 au lycée. Volontaires et motivés, ils participent à la vie locale en donnant leurs avis, en montant des projets et en agissant dans l'intérêt du village.

Guidé par M. Sébastien Bonin, adjoint, l'objectif essentiel est d'analyser la place des jeunes dans notre village et leurs pôles d'intérêt qui permettront de placer « l'adolescent » au centre de notre vie collective et citoyenne mais également d'influer sur les équipements/actions à développer par la municipalité. Leurs projets sont travaillés en commission et sont ensuite soumis au Conseil Municipal « adulte » pour approbation et délibération si nécessaire.

LE BUREAU 2019-2020

Le CMJ se compose de : Mathilde, Lou, Théa, Érena, Moëa, Maéline, Emmie, Clara, Milla et Esteban.
Le CMJ a élu Mathilde Rougelin comme Maire.



TU VOUDRAIS REJOINDRE LE CMJ ? Si tu es scolarisé entre le CM2 et le lycée, prends contact personnellement ou par l'intermédiaire du secrétariat de Mairie.

Pour 2019 :

Le CMJ a proposé des aménagements aux alentours du city stade en particulier l'installation de mobilier.

Projets 2020 :

- ◆ Continuité des aménagements aux alentours du city stade,
- ◆ Vente du miel du rucher de Thorey en Plaine,
- ◆ Collecte (les bénéfices seront reversés aux restos du Cœur),
- ◆ 6^e édition du téléthon.

École de musique

Les cours ont lieu à l'école maternelle ou à la Maison des associations (14 rue du bois) pour le piano.

L'école de musique municipale accueille toute l'année scolaire enfants, adolescents et adultes pour une pratique musicale riche et diversifiée. Plusieurs formules sont proposées dans lesquelles vous aurez le choix entre des cours particuliers et des ateliers collectifs en fonction de vos besoins et envies.

☐ ÉVEIL MUSICAL

Pour les enfants de 3 à 6 ans, ce cours collectif est un lieu de création, d'écoute et d'expression par la musique. Chaque séance permet de développer le plaisir du chant, d'explorer les possibilités de la voix, de jouer avec le rythme et de découvrir des instruments. Les enfants sont invités à vivre la musique avec leur corps grâce à la danse. Par le jeu et l'imaginaire, ils se familiarisent avec les notions de timbre, d'intensité, de durée et de hauteur de son, ils découvrent les prémices de la formation musicale. ⇒ Durée : 45 minutes, mercredi à 16h15.

☐ FORMATION MUSICALE

Ce cours collectif permet de découvrir ou renforcer les bases théoriques de la musique. En complément d'un apprentissage ludique et pratique du solfège, le cours s'articule autour d'écoutes d'œuvres, d'exercices rythmiques et mélodiques, ainsi que d'analyses et de créations musicales sommaires où l'élève participe activement. L'objectif est double ; fournir à l'élève un bagage théorique afin de le rendre plus autonome vis-à-vis de sa pratique instrumentale, mais aussi enrichir plus globalement sa culture musicale. ⇒ Durée 1h, mercredi à 18h15.

☐ CHORALE

La chorale est un moment de détente et de bien-être autour du chant. Dans cet atelier vocal collectif où le plaisir est central, chaque participant profite de l'entrain du groupe pour se débarrasser des freins de la pudeur et progresser individuellement au fil des séances. Respiration, vocalises, jeux mélodiques, percussions corporelles, chaque semaine apporte son lot d'outils techniques afin de maîtriser peu à peu sa technique vocale. Le répertoire très diversifié s'inspire autant des tubes actuels que de chansons plus anciennes ou bien de classiques de la polyphonie. Il y en a pour tous les goûts, l'essentiel est ailleurs : chanter ensemble !
⇒ Durée : 1h, mercredi à 17h (enfants, adolescents), mardi à 19h (adultes).

☐ COURS D'INSTRUMENTS

Cours individuels de piano, synthétiseur (créneaux à déterminer avec la professeure), guitare classique ou électrique.
⇒ Durée 30 min, lundi, mardi et mercredi après-midi. **A noter :** En complément, la participation au cours collectif de formation musicale est requise pour les élèves de -12 ans.

Inscriptions

Pré-inscriptions fin juin à la mairie, inscriptions au plus tard début septembre. Il est néanmoins possible de s'inscrire en cours d'année scolaire. Pour s'inscrire, s'adresser à ecoledemusique@thoreyenplaine.fr et à mairie@thoreyenplaine.fr. Tél. : 03.80.79.12.79



Audition de fin d'année :
Vend. 26/06 - 19h - Salle polyvalente

LUTTONS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



RESTEZ INFORMÉS

L'application « PanneauPocket » vous informe.

Qui n'a jamais laissé flétrir une salade au fond du réfrigérateur ou jeté des restes oubliés ? **Le gaspillage alimentaire touche tout un chacun dans son quotidien.**

Agir contre le gaspillage alimentaire, cela commence avant l'étape des achats, par vérifier ce qu'il reste dans les placards. Cela concerne aussi la bonne conservation des aliments, la lecture des dates de péremption.

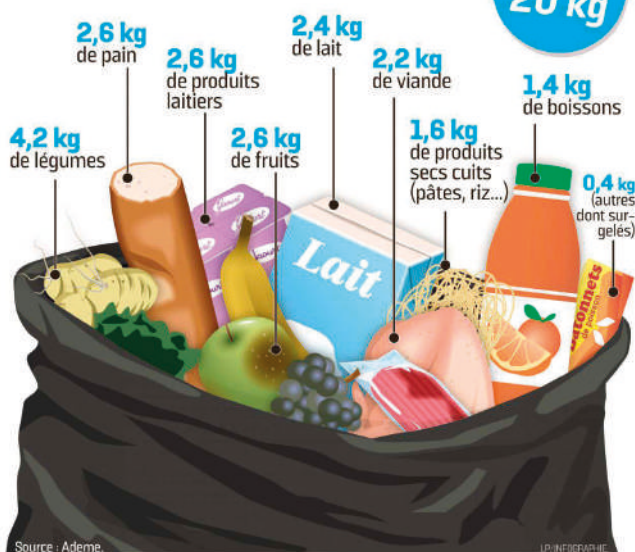


LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon l'ADEME, chaque Français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle : 7 kg d'aliments encore emballés et 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés...

Le poids de nos déchets alimentaires

Nourriture jetée en moyenne chaque année par un Français.



Source : Ademe.

LA PHOTOGRAPHIE

ASTUCES AU QUOTIDIEN



Faire une liste de courses



Vérifier les dates de péremption avant d'acheter ses aliments



Adapter les quantités achetées aux besoins du foyer.



Transporter les produits surgelés dans un sac isotherme



Indiquer la date d'ouverture des aliments sur les emballages.

LA GESTION DES RESTES :

- ◆ Congeler les surplus en portions individuelles, pour ne décongeler que les quantités nécessaires le moment venu,
- ◆ Conserver les restes de repas dans des boîtes hermétiques au réfrigérateur,
- ◆ Accommoder les restes à l'aide de recettes faciles que l'on trouve sur internet.

LA VALORISATION DES FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS :

- ◆ **Réaliser une soupe** ou un gratin avec des légumes (pommes de terre, carottes, oignon, ...)
- ◆ **Cuire les fruits** (pommes, poires, ...) pour en faire des compotes.

RAPPEL

Pour rappel, lors de notre dernière opération de caractérisation réalisée en juin 2017 sur les ordures ménagères, nous avons mesuré que plus de 240 tonnes d'aliments encore emballés se trouvaient directement jetés dans nos bacs grenats sur notre territoire !



Conséquences du gaspillage alimentaire

ENVIRONNEMENTALES

Toutes les étapes du cycle de vie des aliments consomment de l'eau et engendrent 20 % du total des émissions de gaz à effet de serre d'un Français. A titre indicatif, gaspiller un steak de boeuf équivaut à rouler en voiture pendant 4,89 km.

ÉCONOMIQUES

La nourriture a un prix. La gaspiller, c'est aussi gaspiller de l'argent : la quantité moyenne de nourriture jetée chaque année par une famille française représente un coût de 400€.

SOCIALES

Plus d'un milliard d'êtres humains souffrent de la faim dans le monde.

52 Elèves

26 

20 petits
6 moyens

Mme GUGGER

26 

11 moyens
15 grands

Mme LEUPARD-FISSEAU

Mme MARIE-YAGAPPA
(ATSEM) seconde les
enseignantes dans leur travail.

&

Mme BONNET assure la
mission de service civique
au sein de l'école.

Automne 2019 | PROMENADE DANS LES BOIS



20 Décembre 2019 | LE PÈRE NOËL

Il a rendu visite aux enfants le matin.



AUTRES ACTIVITÉS



24 Janvier 2020

Les enfants ont tiré les
rois et les reines !



Mars 2020

Animation sur le jardin au
fil des saisons.

20 Janvier 2020 | ANIMATION PAR LES AMIS DU RUCHER DE THOREY

Cette année nous apprenons à mieux connaître et mieux respecter notre environnement. Dans ce cadre, nous avons participé à une animation sur les abeilles. Les moyens grands ont bénéficié d'une intervention du SMICTOM sur le tri des déchets.

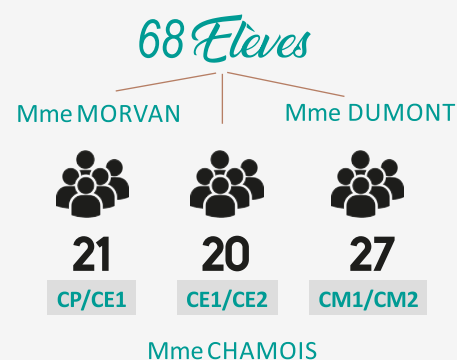


ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Développer les différents langages > L'EXPRESSION PAR LES ARTS

Depuis 3 ans, les professeurs de l'école maternelle et élémentaire mettent en place des projets et des actions pour développer l'expression des élèves. Après une année tournée sur l'expression Théâtrale, puis une à travailler l'Art du cirque, les élèves ont développé l'an passé leur création artistique à travers **les arts plastiques**.

Tout au long de l'année, les élèves ont développé leur créativité à travers des visites au musée, des études d'œuvres et la réalisation d'œuvres en volume. Toutes les réalisations ont été, ou sont encore, exposées à la bibliothèque.



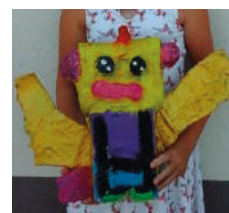
Les CP CE1 ont réalisé un bonhomme de neige en assemblant des gobelets en plastique. Les enfants ont aussi transformé des bidons de lessive en éléphants fantaisistes !



Les CE1 CE2 ont créé le totem de l'école que chaque classe emmène maintenant lors des rencontres sportives organisées par l'Usep.



Les CM1 CM2 ont fabriqué des animaux imaginaires. Les élèves ont récupéré toutes sortes d'objets de récupération en plastique, en carton, en papier, de préférence, qu'ils ont ensuite assemblés. Pour solidifier leur réalisation, les élèves l'ont recouverte de bandes de papier journal, trempées dans de la colle. Les enfants ont adoré... ou pas! Enfin, ils ont peint leur œuvre.



Découvrir pour grandir > LES ABEILLES



L'année fut marquée par la découverte d'un monde fascinant : celui des abeilles. Grâce aux membres du rucher du village, qui ont élaboré des ateliers d'observation et de manipulation, les élèves ont appris la morphologie de l'abeille, la composition de la ruche, le rôle de l'apiculteur.



On les remercie pour leur dynamisme et leur engagement dans l'organisation de cette belle journée d'échanges.



Un cadeau symbolique

> MERCI À BÉNÉDICTE BARDIN

Bénédicte Bardin, artiste peintre du village a fait un très joli cadeau, plein de symboles à notre école où ses deux enfants, Pauline et Thibaut ont effectué leur scolarité. Un magnifique tableau coloré qui rassemble sur une seule et même toile toutes les facettes de notre école : le coq tricolore entouré de la devise représentant notre République ; les toiles Bourguignonnes mais aussi les champs, les abeilles et l'eau qui évoquent notre village.

Le tableau a trouvé sa place dans le couloir en face de l'entrée, lieu de passage pluriquotidien de tous les élèves et de leurs professeurs.



4 jours en classe découverte > LA FERME D'AULOT

LES ÉLÈVES DE CP/CE1 ont vécu, dans un cadre superbe, 4 jours d'activités passionnantes tournées vers l'expression corporelle et orale. Théâtre, poney, fabrication de pain et balade nocturne ont rythmé le séjour.

Tous les enfants sont rentrés ravis, riches d'une expérience de vie ensemble. Partis pour la plupart d'entre eux, pour la première fois loin de leur famille, ils auraient bien prolongé le séjour ! Certains enfants y sont retournés en colonie.



LES ÉLÈVES DE CM1 CM2 sont partis une journée au lac kir faire de la voile



La vie d'autrefois > COMMENT VIVAIENT NOS AÏEULS

Pendant plusieurs mois les élèves ont découvert comment vivaient leurs aïeux. A travers des lectures, des documentaires, des visites au musée de la vie Bourguignonne, des écoutes musicales, des manipulations d'objets anciens apportés par les

enfants, les élèves ont pu se plonger dans la « vie d'autrefois ». Nous remercions M Laurent Clermont, qui nous a ouvert les portes de sa classe d'autrefois qu'il a reconstitué dans une salle attenante au bureau de tabac.



©Chantal MALATESTA



Une grande étude qui a pris vie le jour de la kermesse.

Un spectacle d'une heure où les enfants ont remonté le temps à travers des danses d'époques, des chants, des scénettes sur la vie quotidienne.

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires sont des structures qui accueillent les enfants pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Les tarifs sont basés sur le taux d'effort appliqué en fonction du revenu fiscal de référence et de la composition de la famille.



Planning d'activités sur le site de la Communauté de Communes ⇒ www.plainedijonnaise.fr

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (3-13ans)

Un accueil périscolaire, installé dans les locaux de la salle des fêtes à Thorey-en-Plaine, est réservé aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires. Ces temps d'accueil fonctionnent durant la période scolaire, du lundi au vendredi. Ils sont encadrés par des directeurs diplômés ou stagiaires et des animateurs, dans le respect de la réglementation.

Il s'agit des heures qui précèdent et suivent les classes

7h15 à 8h50 — 12h à 13h30 — 16h30 à 19h

**Temps d'accueil
du matin**
(avant la classe)

Temps méridien
(comprenant un temps de
restauration + un temps
d'activités au choix sur
différents ateliers ludiques)

**Temps d'accueil
du soir**
(immédiatement
après la classe)



ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (3-13ans)

L'accueil de loisirs extrascolaire accueille votre enfant chaque mercredi scolaire et durant les vacances, tous les jours de la semaine de 7h15 jusqu'à 19h00. Concernant le mercredi, les enfants scolarisés à Thorey-en-Plaine, sont rattachés à l'accueil de loisirs situé à Rouvres-en-Plaine.

Pour chaque période de vacances, les familles ont la possibilité de choisir le lieu d'accueil qui peut varier, selon les différentes périodes. Un ramassage non facturé aux familles de Thorey-en-Plaine, le matin et le soir, est également instauré durant les vacances, il suffit de s'inscrire en contactant le Centre de Facturation Unique, 5 jours ouvrés avant.

⇒ 03 80 37 81 82 - cfu@plainedijonnaise.fr.

Tous les détails, liés à l'organisation des vacances, sont présentés dans le mode d'emploi des vacances, mis en ligne pour chacune des périodes d'inscription prévues à cet effet, sur le site de la Communauté de Communes. Depuis septembre 2019, les suppléments liés aux sorties ne sont plus facturés aux familles, mais pris en charge par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Des séjours sont organisés tout au long de l'année, marquant la volonté forte de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, d'offrir aux enfants et aux jeunes, un réel dépaysement tout en assurant des conditions de confort optimum. La plaquette de présentation annuelle est également disponible sur le site de la Communauté de Communes



Modalités administratives

Aucun enfant ou jeune ne peut être accueilli sans dossier administratif complet, qui permet l'inscription aux différents temps d'accueil de l'année. Cette démarche s'effectue en ligne, via l'Espace Famille, ou au siège de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Elle n'est valable que pour l'année scolaire en cours et doit donc être renouvelée chaque année.

Centre de Facturation Unique (Pôle Enfance Jeunesse)

3 Impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
03.80.37.81.82 / cfu@plainedijonnaise.fr

IMPORTANT : Le nouveau dossier 2020-2021 est disponible sur l'Espace Famille ⇒ www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise/espace-citoyens/Home/AccueilPublic

RELAIS PETITE ENFANCE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de la Plaine Dijonnaise



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information, de soutien, de temps de rencontre pour les Assistant(e)s Maternel(le)s, les Parents Employeurs et les enfants de 0 à 3 ans. C'est un service gratuit.



MISSIONS

- **Communiquer** aux parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, la liste des professionnels agréés,
- **Inform**er les parents et Assistant(e)s Maternel(le)s sur leurs droits et obligations,
- **Accompagner** parents et Assistant(e)s Maternel(le)s dans leurs démarches administratives (impôts, formation, ...),
- **Proposer** des temps d'échanges, d'informations ou de formation aux Assistant(e)s Maternel(le)s,
- **Organiser** des temps d'animation collectifs en direction des enfants non scolarisés et accompagnés par un adulte référent (éveil musical, atelier de motricité, séances bébé lecteur...).

RELAIS PETITE ENFANCE

12, rue de Franche-Comté - 21110 GENLIS

03.80.47.29.90

rpesud@plainedijonnaise.fr

ANTENNE RPE À THOREY EN PLAINE

18, rue du Bois - 21110 THOREY EN PLAINE

Planning complet & horaires de permanences

⇒ www.plainedijonnaise.fr



Multiaccueil PETITE ENFANCE

Le Multiaccueil Petite Enfance (MAPE) Sud peut accueillir **20 jeunes enfants** au sein d'espaces chaleureux pour jouer, manger ou encore se reposer.



Votre enfant est sous la responsabilité d'une **équipe de professionnelles** de la Petite Enfance qualifiée, qui fait vivre un projet éducatif, avec comme priorité, le respect du rythme individuel de votre enfant.

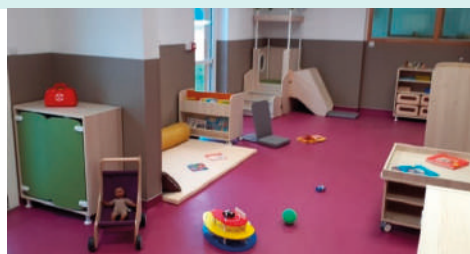
La priorité d'accueil est donnée aux familles résidant sur le territoire de la Plaine Dijonnaise. Le tarif, basé sur le taux d'effort, est proportionné aux ressources et à la composition de la famille, et comprend les couches et les produits de soin et d'hygiène, ainsi que les repas et les goûters (hors lait premier âge). La gestion des deux Multiaccueils Petite Enfance (à Genlis et à Thorey-en-Plaine) a été confiée par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à un délégataire, la société « Crèches People & Baby ».

MULTIACCUEIL SUD

26 route de Dijon - THOREY EN PLAINE
Ouvert du lundi au vendredi (7h30 à 18h30)

09.70.21.07.63

mapesud@plainedijonnaise.fr



■ INSCRIPTIONS

Pour une entrée en septembre, l'inscription se fait entre les mois de janvier et mars qui précèdent, en contactant la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Pour la prochaine rentrée 2020-2021, les inscriptions sont closes, mais des accueils occasionnels restent toujours possibles tout au long de l'année en contactant directement la structure.





ASSOCIATION AMNÉ'ZIK

Amné'zik,
Créateur d'Ambiance Musicale...



Avant de devenir un groupe de musique de reprises reconnu sur Dijon et la région Bourgogne-Franche Comté, Amné'zik est d'abord un groupe de copains !

Le groupe est né à Thorey en Plaine, avec la création en 2011 de l'association « Les Fans d'Amné'zik » (créée pour la promotion de la musique vivante et de sa pédagogie), et aujourd'hui, plus de 200 concerts ont été joués et souvent à guichets fermés, comme ils disent.... (La Jamaïque, le Brighton, le M'Beer, le Melkior, American Way, Hôtel le Central, etc...).

Les membres, sont en majorité originaires de Thorey en Plaine, Dominique BOUILLOT le clavier, Christophe MACLE le batteur, ainsi que Renald PICARD le Chanteur/Guitariste et président de l'association, habitent toujours notre village. Fin 2019, Pauline, professeur de chant et cheffe de chœur, a rejoint le groupe au chant lead et... au violon, pour apporter de nouvelles couleurs musicales.

Amné'zik se produit aussi pour des soirées privées de particuliers, comité d'entreprise, municipalités et associations.



Le groupe a toujours plaisir d'animer le bal du 14 juillet à Thorey et de participer au Telethon organisé par les jeunes de Thorey.



Amné'zik Dijon



www.amnezik21.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'APE existe depuis bientôt 16 ans. Son but est de récolter des fonds en organisant diverses manifestations. Les bénéfices sont ensuite reversés aux écoles maternelle et élémentaire à chaque début d'année scolaire afin de financer les sorties, les spectacles, animations ou encore matériel qui font la joie et l'épanouissement de nos enfants. Pour exemple, la classe de CM1-CM2 se rendra en classe découverte à Longeville-Mont D'Or, nous avons collaboré financièrement au projet classe verte des CP-CE1 qui sont partis à la ferme d'Aulot au mois de mai en 2019. Nous avons également participé au cycle piscine pour les CE2-CM1.

Chaque année, nous organisons une vente de sapins, une vente d'objets en collaboration avec les enseignants (cette année des sacs), deux ventes de chocolats qui sont un franc succès ainsi qu'une vente de vins !

Cette année, malgré l'absence de brûlé de sapin, nous avons tenu à maintenir le spectacle et le goûter offerts aux enfants (en partenariat avec Loisirs Animation) qui a eu lieu le dimanche 12 janvier.

Merci aux bénévoles

Sans les parents bénévoles, toute cette aventure ne serait pas possible. Qu'ils soient membres de l'association ou qu'ils donnent un peu de leur temps libre lors des manifestations, nous avons besoin d'eux et nous les remercions sincèrement. C'est grâce à leur dévouement que les différentes manifestations sont un succès et que nous pouvons offrir autant de choses à nos enfants.



« Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus ! Sautez le pas et venez à notre rencontre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons ! »



LE BUREAU : Eric PARRA (Président), Stéphanie MARCHAND (Vice-présidente), Elodie PARIS (Secrétaire), Thierry BELLEIL (Trésorier)

📍 14 rue du bois, THOREY EN PLAINE.
<http://loisirs-animation.eklablog.fr>

L'association Loisirs Animation est toujours présente, malgré ses 43 années d'existence et forte d'une centaine de membres répartis dans les différentes sections. De multiples activités vous sont proposées : que ce soit de la gym ou du fitness, de la créativité avec l'atelier Petites Mains, de la marche ainsi que des jeux de société, des sorties culturelles, tout cela afin d'animer et se faire rencontrer les habitants de notre village sous l'impulsion de son président Jacky SOTTAS et de son équipe. Loisirs Animation c'est aussi des manifestations tout au long de l'année (programme ci-dessous) !

MEMBRES

SOTTAS Jacky (Président).....03.80.39.87.95
OSTENC Christine (Trésorière)...03.80.39.78.28
CATTEAU Philippe (Secrétaire)...03.80.39.77.32
AUDIFFRED Anne-Marie03.80.39.78.91
CAZIER Robert03.80.45.36.24
GASCUEL Philippe03.80.39.73.56
GUETTIER Jeanine03.80.39.74.36
JACQUIER Jean-Claude03.80.39.88.31
MAREY Gilles03.80.39.85.69
MONIN-BAROILLE Pascale03.80.72.39.23
PLATHEY Michel & Marie Madeleine ..06.70.44.25.15
SCHUSTER Éric06.74.08.49.74

Agenda des activités 2019/2020

LUNDI	MARDI	JEUDI	A NOTER :
<p>19h - 20h GYMNASTIQUE</p> <p>Animateur : Julien MAGNE</p>  <p>20h10 - 21h10 FITNESS</p> <p>Animateur : Julien MAGNE</p>	<p>13h30 - 16h30 PETITES MAINS</p> <p>Une dizaine de passionnées de travaux manuels motivées se réunissent et prennent des cours de couture, confectionnent des cartes en relief etc.</p> <p>Responsable : Jacqueline SOTTAS (voir numéro ci-dessus)</p>  <p>Théâtre-Cabaret</p>	<p>10h00 - 11h GYMNASTIQUE DOUCE</p> <p>Animateur : Christina BRANDT Responsable pour l'ensemble des cours : Jeannine GUETTIER (voir numéro ci-dessus)</p> <p>13h30 - 18h30 TEMPS LIBRE</p> <p>Randonnées, jeux, sorties culturelles, visites et jeux de société (cartes, tarot, scrabble, toc ...) sont proposés chaque semaine.</p> <p>Responsable : Philippe CATTEAU (voir numéro ci-dessus)</p>	<p>La carte d'adhésion à l'association : 10€/an</p> <p>(GRATUITE pour les mineurs)</p>

DATES À NE PAS MANQUER

VEND.
02
OCT. Assemblée Générale de l'Association

DIM.
22
NOV. Marché de Noël

SAM.
05
DÉC. Initiatives pour le Téléthon



R.E.P. TAXI

CHANTERAULT Didier

06 08 62 39 66

1 Véhicule conventionné CPAM & 1 Véhicule 9 places

Siren 398 452 102—RM 21— TVA FR 01 398 452 102

Commune ROUVRES-EN-PLAINE



ASSOCIATION LA RUCHETTE



Au profit de l'association nous organisons, durant l'année, **2 bourses puériculture** (été et hiver).

📍 14 rue du bois, THOREY EN PLAINE.

Deux fois par semaine les enfants de 0-3 ans peuvent venir s'amuser à la Ruchette accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial (assistante maternelle, grands-parents, etc.)

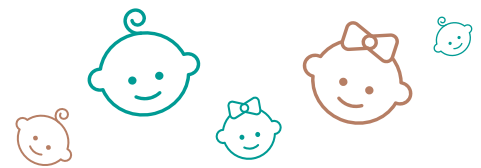
Les enfants y trouvent un espace de jeu sécurisé où ils apprennent petit à petit à rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes. Ils s'ouvrent à la vie, mais aussi à la séparation future : l'école.

Diverses activités sont proposées : peinture, pâte à modeler, gommettes, perles... mais aussi tout simplement le jeu avec les autres et le partage. Nous fêtons chaque anniversaire, le Père Noël vient nous rendre visite pour la plus grande joie des enfants.

Pour carnaval les petits se déguisent parfois pour la première fois et dégustent quelques beignets et une chasse aux œufs est organisée au moment de Pâques. L'important c'est avant tout que l'enfant s'amuse, se divertisse dans la bonne humeur et s'ouvre au monde extérieur.



06.67.74.73.78
www.laruchette@free.fr
N'hésitez pas à nous rejoindre
les mardis et jeudis de 9h à 12h



Avenir bureautique

Expert en traitement du document
papier & numérique



systèmes
d'impression

ZAC de la rente du Bassin
3 Rue A. Bergès
21800 Sennecey-lès-Dijon

03.80.48.60.00

www.avenirbureautique.fr

Archivage
électronique



Sécurité
informatique



Presses
numériques





LE SAVOIR VIVRE

D'une manière générale, il est important pour la vie sociale de notre village de respecter les règles classiques de savoir-vivre, notamment :

- ◆ Éviter les bruits de moteurs excessifs et répétitifs en période diurne et nocturne ;
- ◆ Prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements des chiens conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 ;
- ◆ Aucun animal ne doit divaguer sur la voie publique, il doit être tenu en laisse. Ceux potentiellement dangereux doivent être muselés ;
- ◆ Prendre les dispositions pour ramasser les déjections des animaux lors de leurs promenades quotidiennes ;
- ◆ Prendre les dispositions pour éviter les odeurs excessives et/ou anormales qui peuvent importuner le voisinage ;
- ◆ Respecter les stationnements des véhicules en utilisant d'abord les places dédiées dans chaque propriété et en se garant correctement et strictement sur les parkings extérieurs prévus à cet effet ;
- ◆ S'assurer que toutes les activités de loisirs s'effectuent dans le respect des règles de sécurité.

BRICOLER ET JARDINER CHEZ SOI

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses etc.) ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables :
8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

Le samedi :
9h à 12h et 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :
10h à 12h seulement

Arrêté Municipal du 22 novembre 1995 & Arrêté Préfectoral du 16 juin 1999



PROTECTION DES CAMBRIOLAGES DANS LES RÉSIDENCES

Bonnes pratiques
en cas d'absence

- ◆ Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux ;
- ◆ Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absents longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile ;
- ◆ En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux ;
- ◆ Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé ;
- ◆ En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité ;
- ◆ Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler ;
- ◆ Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale ;
- ◆ Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre ;
- ◆ Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

EN CAS D'URGENCE,
COMPOSEZ LE :



Et ne modifiez rien
dans votre habitation
avant l'arrivée des
forces de l'ordre.

NUMÉROS UTILES

MAI 2020 - BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE n°11

Mairie..... 03.80.79.12.79
Bibliothèque..... 03.80.39.84.77
École Maternelle..... 03.80.79.19.80
École Élémentaire..... 07.66.02.32.41

Relais Petite Enfance..... 03.80.72.63.29
SMICTOM (collecte des déchets)..... 03.80.37.84.85
Intercommunalité Genlis..... 03.80.37.70.12
Maison de l'emploi..... 03.80.37.11.05

Trésor Public Genlis..... 03.80.37.70.53
Préfecture Côte-d'Or..... 03.80.44.64.00
Conseil Régional..... 03.80.44.33.00
Conseil Départemental..... 03.80.63.66.00

SAUR (eau et assainissement)..... 03.70.48.80.09

HABELLIS (logement social)..... 03.80.68.28.00
ORVITIS (logement social)..... 0810.021.000
ERDF Dépannage..... 09.726.750.21
France TELECOM Dépannage..... 0800.10.14.21
GRDF Urgence Gaz..... 09.69.36.35.34
ENEDIS Dépannage 09.72.67.50.21

SAMU / Urgence..... 15
Pompiers..... 18
Police secours..... 17
Gendarmerie Genlis..... 03.80.47.98.40
Connaître la pharmacie de garde..... 3237

Drogue, alcool, tabac Info Service..... 113
Allo Enfance Maltraitée..... 119
SIDA Info Service (appel gratuit)..... 0800.36.66.36
Croix Rouge Ecoute..... 0800.85.88.58
Centre Anti Poisons..... 03.80.29.37.97
Alcooliques anonymes (24h/24)..... 03.80.30.27.00
Accueil d'urgence Femmes/Familles..... 03.80.71.56.91
Accueil d'urgence Hommes/Femmes.... 03.80.71.16.39

SITES INTERNET UTILES :

Commune de Thorey en Plaine
www.thoreyenplaine.fr

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
(intercommunalité)
www.plainedijonnaise.fr

Administration française et démarches en ligne
www.service-public.fr

Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
<https://www.bourgognefranchecomte.fr>

Conseil Départemental de Côte-d'Or
www.cotedor.fr

MERCI À TOUS LES ANNONCEURS :

AMR (p°9), Avenir Bureautique (p°30), BAFU (p°12), Bliss Coiffure (p°19), BOSS (p°14), Boulangerie (P°18), Colruyt (P°17), Eurovia (p°16), La Dame d'Aquitaine (p°8), PEDRON Couverture (p°7), RDLs Automobiles (P°20), REP taxi (p°29), Si Jolie (P°17), Tabac La Clé des Champs (P°14), Ze Tacos (p°10).